

Janvier 2018

Cette «Page» s'adresse à nos partenaires institutionnels, sociaux et économiques de la région Grand Est et présente l'actualité de la Direccte sur ses différents champs d'intervention. Elle reprend les posts parus sur Facebook ce mois-ci.

COMPETITIVITE DES ENTREPRISES ET MUTATIONS ECONOMIQUES

Intempéries - Les inondations ont pu contraindre certaines entreprises à suspendre ou arrêter leur activité. Pour les aider à passer ce cap, les agents de la Direccte peuvent les orienter vers certains dispositifs : activité partielle, dérogation au temps de travail et report d'échéances fiscale ou sociale.



PACTE - Le Ministère de l'Economie et des Finances a lancé une consultation publique en ligne sur le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. L'objectif : « faire grandir nos entreprises pour leur permettre d'innover, d'exporter et créer des emplois d'une part, et repenser la place des entreprises dans la société et mieux associer les salariés à leurs résultats, d'autre part. »



Semaine de l'Industrie - «Valoriser notre industrie et informer le public notamment les jeunes sur les métiers et les carrières», la 8^{ème} édition débutera le 26 mars. Toutes les industries du Grand Est sont invitées à proposer un événement sur le site dédié. L'objectif est qu'il y en ait partout sur le territoire.

EPV - Fiers de nos entreprises. Faire connaître le label d'Etat « Entreprise du Patrimoine Vivant » qui récompense l'excellence française. Dans le Grand Est, 128 EPV sont labellisées. Lors de la procédure, la Direccte visite l'entreprise et donne son avis sur l'attribution de cette distinction.

«Accompagnement» de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim - Tous les services de l'Etat, dont la Direccte, sont mobilisés. Les prestataires de la centrale devront bénéficier d'un accompagnement individualisé au développement de leur activité et des compétences de leurs salariés avec la mise en place d'une cellule partenariale d'appui.

EMPLOI - RECRUTEMENT

Croissance de l'emploi salarié de 0.3 % dans le Grand Est- Au troisième trimestre 2017, l'évolution régionale est similaire à celle observée au niveau national. Pour autant, la situation est plus différenciée selon les départements. Retrouvez tous les chiffres sur notre site.

Evolution du taux de chômage dans le Grand Est- Au 3^{ème} trimestre 2017, il s'établit à 9,4% soit une hausse de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Le taux régional est identique à celui de la France métropolitaine. A partir de 2018, la publication des chiffres du chômage sera désormais trimestrielle. Une nouveauté qui privilégie une analyse tendancielle des données. Voir le détail des chiffres sur notre site.

Recrutement dans le Grand Est - Près de 2 000 postes à pourvoir dans le secteur du transport. Chauffeurs, mécaniciens, manutentionnaires, les entreprises manquent fortement de main d'œuvre.



Emploi frontalier - Europapark propose 400 postes pour sa nouvelle saison. Nouveauté cette année, une formation de 240 heures d'allemand est organisée. Par ailleurs, le Salon Formation Emploi Alsace a ouvert ses portes le 26 et 27 janvier au Parc des Expositions de Colmar avec une forte participation d'exposants allemands. Cette 40^{ème} édition a rassemblé près de 20 000 visiteurs.

F.S.E. - A la Direccte, le service Fonds Social Européen gère une enveloppe de 192 millions d'euros pour la période de programmation 2014-2020. Dans le cadre du Programme Opérationnel National «Emploi Inclusion», le FSE permet concrètement de soutenir sur tout le territoire des actions permettant de favoriser le retour à l'emploi, d'accompagner les mutations économiques et de lutter contre la pauvreté.



TRAVAIL - DIALOGUE SOCIAL

Les matinées d'information sur les ordonnances travail

- négociation collective, fusion des instances représentatives du personnel, sécurisation du contrat de travail, quelles sont les nouvelles règles applicables aux PME / TPE ? Pour faire connaître les nouvelles opportunités, la Direccte a initié une « tournée régionale » dans une dizaine de sites de la région, avec l'appui de professeurs de droit du travail des universités de Strasbourg et de Nancy. Les prochaines étapes en février sont Reims le 1, Verdun le 5, Colmar le 8, Mulhouse le 15, Nancy les 22 et 23.



Carte BTP - Après avoir laissé le temps aux entreprises de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation, des contrôles ont démarré. Ainsi, un chantier proche du site de la Direccte à Strasbourg a fait l'objet d'un contrôle conjoint de l'unité régionale de lutte contre le travail illégal de la Direccte et de la cellule de gendarmerie du Bas-Rhin de lutte contre le travail illégal. Radio France Internationale a suivi ce contrôle.

L'Égalité professionnelle femmes/hommes a été déclarée « grande cause nationale » du quinquennat par le Président de la République. C'est un sujet traité de façon transverse au sein de la Direccte. Une belle initiative s'est déroulée dans l'Aube où l'unité départementale de la Direccte a mobilisé en fin d'année une trentaine d'entreprises pour faire progresser les pratiques. En effet, dans ce département, comme ailleurs, beaucoup des entreprises de 50 salariés et plus ne sont pas couvertes par un accord. Pour les aider à progresser, un guide égalité professionnelle femmes / hommes – mon entreprise s'engage peut être utilement consulté.

CPRI : Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle

- Lors de leur dernière réunion plénière à Nancy, les membres du CPRI ont désigné à l'unanimité les membres du bureau de la Commission.



S.M.I.C. - Il a augmenté depuis le 1er janvier. Son montant horaire brut est fixé à 9,88 €, soit 1 498,47€ pour un salaire mensuel brut sur la base de 35 heures par semaine.

CONCURRENCE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Métier de la Direccte - Les agents du service métrologie de la Direccte ont en charge la surveillance du parc des instruments de mesure réglementés, mais aussi des organismes intervenant qu'ils soient fabricants, installateurs, vérificateurs et réparateurs.

Les pompes à essence font partie de l'une des 37 catégories d'instruments de mesure réglementés. Leur contrôle vise à garantir la fiabilité des mesures et la loyauté des transactions commerciales. Ces instruments sont notamment soumis à une vérification périodique annuelle. Celle-ci porte sur la conformité complète de l'installation et comprend divers essais tant sur la qualité de la mesure que



sur le traitement des mesures (affichage du prix, dispositifs de paiement en libre-service, conservation de la mémoire des transactions...).

Le contrôle des délais de paiement - Les retards de paiement sont un frein au développement des entreprises, ils nuisent gravement à leur rentabilité et ont un impact négatif sur leur trésorerie, sur leur compétitivité, voire, pour les plus fragiles d'entre elles, sur leur existence. Un quart des défaillances d'entreprises est encore dû à des retards de paiement.

En 2017, les agents de la Direccte ont contrôlé 228 entreprises, émis 30 injonctions, 39 avertissements et 11 procès-verbaux d'amende administrative (soit un taux d'anomalie est de 32 % (74 établissements sur 228 visités). Les amendes prononcées pour des délais de paiements non conformes s'échelonnent en 2017 de 1.500€ à 28.000 €.

Les contrôles opérés auprès des entreprises du Grand Est ont contribué parmi d'autres facteurs à la baisse historique des délais constatée nationalement.

6, rue Gustave A. Hirn - 67085 STRASBOURG CEDEX

<http://grand-est.direccte.gouv.fr>



Suivez notre actualité :

www.facebook.com/direcctegdest/